



La lettre des Amis du Patrimoine Rennais

MAI – JUIN 2017

EDITORIAL

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

C'est la belle saison, le meilleur moment pour **Admirer** le patrimoine bâti et paysager et le **Fêter**.

LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS aiment s'instruire en se distrayant !

Ce sera l'occasion le :

DIMANCHE 18 JUIN

dans le cadre de la 20ème édition des "Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins »
Fêtons ensemble le Patrimoine rural.

A Rennes, le thème sera « **LA CAMPAGNE ENCORE VIVANTE** »

Rendez-vous à 14h30 devant les longères fermières de la rue du Thabor pour une rétrospective de ce qu'était cette zone géographique de Rennes jusqu'à fin du XIX° Siècle avant l'urbanisation :

- Visite de "La Petite Palestine"
- Diaporama commenté de cartes cadastrales et de l'évolution des lieux.
- Promenade dans le Quartier Palestine-Sévigné et final au Thabor.

De nouvelles visites comme "l'Espace Dreyfus" du Musée de Bretagne et promenades exploratoires telle une découverte du patrimoine de qualité de la deuxième partie du XX° siècle jusqu'à aujourd'hui sont en préparation pour le prochain exercice 2017-2018.

Profitez pleinement de l'été pour de merveilleuses découvertes et l'entretien d'une forme qui nous permettra à tous d'être au mieux pour continuer notre cheminement de défense du patrimoine en étant de plus en plus convainquant sur la nécessité de conservation du bâti traditionnel et de son environnement arborisé.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver à la rentrée de septembre pour une prochaine Lettre des APR.

Très bel été !

Bien cordialement.

Le Président,
Michel COIGNARD

LE LAVOIR DE CHEZY A DISPARU MAIS IL VA RENÂÎTRE !!

Lors d'une réunion récente regroupant des Elu(e)s et technicien(ne)s de la Ville de Rennes, la Direction de l'Ecole d'Architecture et tous les porteurs du projet de réhabilitation du "Lavoir de Chezy" au Budget Participatif 2016, les Amis du Patrimoine Rennais avaient appris que **le permis de reconstruire l'édifice**, à l'identique, avec maintien de la blanchisserie et d'un long préau attenant, **ne serait accordé que si la réalisation respectait la règle de constructibilité** avec un sol de plus de 1 mètre par rapport au niveau naturel.

Cette analyse imposant en particulier des rampes pour l'accessibilité (longueur 25 mètres minimum) ne permettait plus de répondre aux fonctionnalités attendues tant pour "le Bal Pirate"- Guinguette -que pour l'Ecole Nationale d'Architecture.

Le Conseil Municipal a donc décidé de réorienter le projet vers la restauration du lavoir seul, qui était pour mémoire, l'objectif initial du projet de "La Fabrique Citoyenne".

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" participeront avec les services habilités de la Ville de Rennes et Métropole, à la communication sur l'avancée du retour du "Lavoir de Chezy" en apportant leurs contributions pour la création de panneaux durant la phase chantier .

La Direction de la Culture de Rennes Métropole précise que la valorisation du patrimoine fluvial en particulier "Le Lavoir" va être prise en compte dans la nouvelle convention de "La Ville d'Art et d'Histoire" en étroite collaboration avec le service départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP-ABF) et la DRAC Bretagne.



Lavoir de Chézy – 2014



Lavoir de Chézy – mai 2017



Vue sud du lavoir – 2018 ©Ville de Rennes

GROUPE DE REFLEXION DES APR « CONCERTATION PATRIMOINE »

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) :

Une consultation des Rennais(e) à "La va vite" et une "démocratie participative" un peu bâclée

Le planning de la révision du P.L.U de Rennes, se déroulant entre 2014 et 2018 prévoyait que 2017 serait l'année de **"concertation autour de la traduction réglementaire du projet urbain et formalisation du PLU"**. Tous les Rennais, acteurs, usagers de la Ville devaient être appelés à y participer par expression de leurs souhaits de cadre de vie bâti et paysagé dans leur environnement immédiat en échanges avec les élus, techniciens des collectivités territoriales et experts autorisés.

Trois groupes de concertation patrimoine pour l'ensemble de la Ville rassemblant de vastes zones géographiques sont effectivement constitués entre début avril et fin juin 2017 **mais l'information n'est passée que par les filtres trop réduits** des conseils de quartiers, des associations et institutions spécialisées dans l'urbanisme et la préservation patrimoniale. Ces groupes ont également l'inconvénient majeur d'agglutiner des représentants de 4 à 6 quartiers, rendant le champ de prospection beaucoup trop grand pour le traiter avec méticulosité. Il aurait fallu, pense-t-on, lancer une **vraie "Campagne d'appel à participation de tous les Rennais"** par voie de presse, par le magazine "Les Rennais", par relais des Mairies annexes et Directions de quartier. **Les élus savent bien le faire quand ils veulent promouvoir une initiative pour convaincre la population d'y adhérer.**

Rien ne vaut le point de vue d'un résident bien intégré dans son secteur pour comprendre avec sensibilité, l'importance quotidienne primordiale, de la coexistence la plus harmonieuse possible, dans un espace donné, de bâtisses du passé entourés de jardins coquets avec des immeubles modernes rarement originaux.

Les choses sont allées trop vite.

Prendre le temps, sur une durée plus cohérente, de **faire mûrir la réflexion est indispensable**. C'est ce temps qui fait en général émerger des projets appropriés, acceptés, qui ont du sens et qui sont des réussites. La communication n'a pas atteint toutes les catégories de la population. En conséquence, le résultat sera probablement décevant car il aura été produit essentiellement par les services régionaux de l'Inventaire à partir des listes préexistantes annexées au P.L.U actuel.

Il existe toutefois dans quelques quartiers, grâce à l'incitation d'adhérents des APR, des "Groupes Patrimoine" qui ont effectué des recensements détaillés du bâti. Les collectes de renseignements et clichés pourront largement servir à compléter les tableaux élaborés pour les secteurs considérés.

LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS avaient pourtant **dénoncé** par une déclaration, lors d'une réunion du Conseil local du Patrimoine le 13 septembre 2016, **un manque de méthodologie constructive**. Ils avaient proposé la mise en place d'un cycle de rencontres pour examen du sujet patrimonial incluant des temps de formation aux dispositifs de gestion du patrimoine après les nouvelles Lois Culture et Architecture de juillet 2016, de bilan du PLU précédent dans le cadre global des autres règlements d'aménagement du territoire, d'échanges d'avis entre habitants, experts et élus sur le processus de conservation, de rénovation, de reconversion d'un cadre de vie patrimonial.

LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS continueront, comme ils l'écrivaient déjà en 2014, dans un texte de contribution à l'élaboration d'une politique patrimoniale à Rennes à affirmer que **"C'est la diversité des témoignages du bâti et de son environnement végétal, en tant que reflet d'un vécu, qui nous importe et pour lequel nous souhaitons être en première ligne dans le dialogue avec les décideurs afin d'atteindre un équilibre pour une ville enrichie de son parcours historique aussi complet que vivant"**. Ils rappelaient que le patrimoine de la Ville n'était pas seulement les monuments prestigieux comme le Parlement de Bretagne, l'Hôtel de Ville, le Palais du Commerce, certains d'être préservés par leur classement au titre des Monuments historiques mais aussi des prisons, des postes d'aiguillage de la SNCF, des espaces populaires comme les prairies Saint Martin, le lavoir de Chézy ou la Salle de la Cité et ses fresques de Camille Godet.

La phase de consultation des habitants est sensée durer jusqu'à fin 2017.

Insistons pour qu'un débat beaucoup plus ouvert, produise, durant le second semestre, à partir de ce qui aura été travaillé au premier, une orientation, un changement, bien partagés, nourris du vécu des citoyens habitants, en contrariant le moins possible et en satisfaisant le plus grand nombre.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE FERROVIAIRE EN GARE DE RENNES ON PIETINE !!!

Nous ressaisissons à nouveau le Président de Rennes Métropole par une lettre qui vient de lui être envoyée, pour relancer le projet de sauvegarde du patrimoine ferroviaire en gare de Rennes... Nous publions la teneur de son contenu :

« Nous avons apprécié l'acceptation de la conduite du dossier, par Monsieur Jean-Luc GAUDIN, Vice Président en charge de l'aménagement, et son initiative de provoquer trois réunions inter partenariales pour protection du patrimoine ferroviaire en gare de Rennes : le 30 mars 2016, le 27 juin 2016 et le 14 novembre 2016. Une quatrième était annoncée pour janvier 2017 mais elle n'a pas été convoquée...

Depuis aucune nouvelle !

Nous sommes déçus que Rennes Métropole ne nous ait toujours pas recontacté. Comme annoncé lors de la réunion du 14/11/2016, l'APR a présenté une demande officielle d'inscription au titre des Monuments Historiques du poste central d'aiguillage" et du meuble à billes type R. Lévi" de la gare de Rennes à la "DRAC BRETAGNE". Cette demande a été prise en compte et est actuellement en cours d'instruction.

Nous souhaitons que Rennes Métropole s'empare, dans le cadre de sa gestion de l'opération EUROENNES, en concertation avec la S.N.C.F, du projet de sauvegarde du patrimoine ferroviaire qui se retrouve hors service avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse et la mise en service de la commande centralisée informatisée. Le transfert du Technicentre constitue également une opportunité de mise en valeur de certains éléments bâtis situés sur l'ancien site des ateliers SNCF.

Nous perdons nos illusions quand nous constatons que, sans cesse, il nous est rétorqué que la responsabilité de portage du projet doit nous incomber. **Rennes Métropole et sa maîtrise d'ouvrage "Territoires" ont-t-ils toujours besoin de tiers pour concrétiser une volonté politique bien déterminée ?**

Nous rappelons que c'est à partir de notre suggestion, dès 2011, à la Direction du Musée de Bretagne, de s'intéresser au patrimoine ferroviaire; que s'est mise en place la dynamique de toutes les unités des "Champs libres" qui a abouti en 2016 et 2017 à l'organisation des expositions et animations sur la saga historique et scientifique du train en Bretagne.

Nous avons été très heureux d'entendre, lors de l'Inauguration de l'Exposition "Bretagne Express" le mercredi 19 octobre 2016, le Directeur de la DRAC Bretagne plaider très clairement en faveur de la conservation d'éléments emblématiques comme le poste central d'aiguillage et le meuble à billes. Nous trouvons bien dommage que ses recommandations n'aient pas encore été suivies d'effets mais nous ne désespérons pas.

Nous demandons enfin au Président de Rennes Métropole de se prononcer officiellement dès que possible sur sa volonté ou non de sauvegarder et valoriser ce patrimoine exceptionnel (unique en France et en Europe pour le poste central) constitué de bâtiments et d'outils industriels. Nous restons persuadés que la décision positive de "Rennes Métropole" entraînerait une dynamique génératrice de mobilisation d'acteurs professionnels ou autres pour donner à ces biens patrimoniaux un contenu favorisant l'intérêt des Rennais, du tourisme et de l'économie globale de la métropole rennaise.

LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS ne baisseront pas les bras, ne renonceront pas, même s'ils doivent en venir à organiser des actions revendicatives.

**C'EST UNE PREMIERE !
N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE DES PROPOSITIONS POUR LES PROCHAINES FOIS.**

L'ÉCOLOGIE ne CONSISTE pas UNIQUEMENT à OEUVRER à des MILLIERS de KM de chez soi :

L'ÉCOLOGIE c'est aussi dans sa ville, préserver l'écosystème urbain en sauvegardant les maisons avec leur jardin, petites ou grandes, et en permettant leur transmission à des acquéreurs qui sauront apprécier leur valeur écologique et esthétique car ces jardins ou potagers et vergers c'est : L'ombrage, la respiration, l'absorption de l'eau, une réserve pour la faune et la flore, le pourvoi de l'alimentation des familles, le partage avec les voisins, repos....

« la densification urbaine irrespectueuse de l'histoire des villes est une maltraitance à l'égard des humains comme peut l'être l'élevage industriel à l'égard des animaux ».

Une ville qui nie son histoire et qui détruit son patrimoine mériterait d'être mise sous la tutelle de l'Unesco non pas pour la figer mais bien pour désobéir aux diktats des lobbys du BTP qui considèrent le cube comme unique référence.

Nos enfants nous en voudront de n'avoir rien fait, mais il sera trop tard, et si les hommes qui nous gouvernent nous ignorent n'oublions pas que grâce à des associations courageuses, des avancées ont pu se faire.

Anne MARTEL adhérente
Agronome

UNE OPINION SUR LE TRISTE SORT DE L'HOTELLERIE LECOQ-GADBY

Tous les Rennais connaissent Lecoq-Gadby (même si beaucoup disent improprement « le Coq Gadby »).

L'auteur de ces lignes y a connu nombre de rencontres professionnelles ou associatives et quelques repas privés, dont l'un à l'occasion de son mariage. Le lieu, on le sait, fait même partie de l'histoire de France.

En effet en 1899, l'auberge des Trois Marches (qu'il faut monter pour entrer), créée en 1690, devient à l'initiative de Victor Basch, fondateur dans ce même lieu de la section rennaise des Droits de l'Homme, le quartier général des dreyfusards.

Trois ans plus tard, Pierre Gadby y créait son restaurant, dont le nom s'enrichira de celui de son gendre Lecoq. Au Plan Local d'Urbanisme, cet ensemble est gratifié d'une étoile, en tant que « témoin intéressant de l'ancienneté du faubourg d'Antrain, mentionné dès la fin du XVII^e siècle ».

La situation périphérique de l'établissement a longtemps été un avantage. Mais l'accroissement de l'offre en restaurants et hôtels de qualité dans un centre de Rennes tiré vers le Sud semble condamner l'établissement tel qu'il existe, malgré les efforts des propriétaires.

On ne peut être surpris du désir de ceux-ci de réorienter leur activité et, par une vente à un promoteur, d'obtenir des fonds.

La presse locale a largement fait état du projet de Bâti Armor, qui a, comme étonnamment souvent ces dernières années, emporté le morceau. Il va y réaliser des bâtiments d'allure moderne, allant jusqu'à 6 étages et comportant 57 appartements vendus, nous-dit-on, entre 4000 et 5000 € le m².

Les photos diffusées ont entraîné de nombreuses réactions de riverains, de membres des APR et plus généralement de beaucoup de Rennais. Certains, choqués par le projet, ont souhaité que l'association s'investisse dans cette affaire, par pétition voire par action en justice.

Les A.P.R. le comprennent. Mais tous les membres de l'Association, de son Conseil et même de son bureau n'ont pas nécessairement la même position, d'ailleurs susceptible de modifications selon l'évolution de l'affaire. Aussi les quelques mots qui suivent reflètent-ils surtout l'opinion de leur auteur, et n'engagent pas l'ensemble des A.P.R.

Il ne paraît pas possible de contester la décision des propriétaires, qui, d'un seul point de vue économique, aurait sans doute été prise bien plus tôt sans l'attachement sentimental de la famille à ces lieux.

Il est hors de question que le contribuable intervienne pour sauver ces bâtiments (et lesquels ?) de multiples fois transformés et sans intérêt architectural notable. Il paraît donc impossible d'éviter qu'une opération de promotion soit réalisée à cet endroit.

Celle qui a été autorisée par la Ville est-elle satisfaisante ?

Certains pensent que le projet présenté est juridiquement contestable, la hauteur devant être rabotée ici, l'écartement des bâtiments modifié là. C'est possible. Mais si une action aboutissait à cet égard, elle n'aurait comme véritable conséquence qu'un retard du projet, avec des inconvénients financiers pour le promoteur (un peu) et pour les propriétaires (sans doute davantage) ou pour les acquéreurs qui seraient déjà trouvés. Pour autant, peut-on se contenter de ce projet ?

Non, trois fois non !

Il correspond en effet, dans un quartier encore largement occupé par des maisons individuelles, à une densité très importante, sans même l'aération que pourrait donner une construction plus élevée. Il transforme la maison subsistante, devenue totalement incongrue dans cet environnement bétonné, en fantôme d'une époque révolue. Par la juxtaposition entre ces architectures, ces volumes et ces époques si différentes, il crée une impression de malaise que la patine du temps ne pourra pas effacer. Hélas, il s'agit là d'une volonté politique de la municipalité qui semble délibérée car répétée.

Pour « faire passer la pilule » d'une opération de promotion, on garde un petit morceau du passé, otage muet et entravé d'une modernité mal conçue et mal assumée. Dans certains cas, si les architectes -et les contraintes de l'A.B.F. ?- sont intelligents et sensibles, cela ne se passe pas trop mal, comme sur le site de l'ancienne école du Roscoat (Bd de Sévigné). Dans d'autres, c'est la catastrophe absolue, comme avec la « Folie-Guillemot », route de Paris, maintes fois dénoncée par notre association.

Alors, que faut-il faire ?

En ce qui concerne Lecoq-Gadby, pleurer.

Pour l'avenir, **faire pression auprès des élus afin que le Plan Local d'Urbanisme oblige à tenir compte des biens de qualité, et interdise de construire** -non seulement sur le terrain d'assiette, mais même à proximité-, des bâtiments qui par leur volumétrie, leur apparence ou leur nature, seraient en opposition marquée avec le bâti digne d'être conservé, ou qui mettraient en péril des espaces verts à préserver.

Dans le cas de l'ancienne auberge des Trois Marches, s'il était vraiment impossible de construire des édifices modernes s'accordant avec le bâtiment rescapé, il eût mieux valu que l'on démolisse en totalité ces bâtiments pourtant chers à nos cœurs : un ensemble moderne de qualité édifié à cet emplacement aurait rendu nos souvenirs moins amers. Quant à l'Affaire Dreyfus, c'est dans nos esprits et nos consciences qu'elle doit trouver sa place, et non dans quelques pierres ou pans de bois.

Pierre-Henri Biger, adhérent

***Remarques du Président :** Même si son sertissage dans le béton d'un nouvel immeuble ne plaît pas à tout le monde ; une grande partie des membres du Conseil d'Administration approuve la sauvegarde de la petite maison à colombages

SOYEZ ACTEUR(TRICE) DE VOTRE RUE !

FAITES-NOUS SAVOIR :

Quel Patrimoine vous semble d'intérêt autour de vous ? Un ensemble ? Une maison, un immeuble, un local public ou professionnel ? Que souhaiteriez-vous protéger ? Quelles prescriptions vous semblent possibles ? Avez-vous des informations sur les projets d'aménagement à venir dans votre environnement immédiat ?

PARTICIPEZ !

Si vous habitez le Centre-Ville (Quartiers 1-Centre et 2-Thabor-Alphonse Guérin - Saint Héliier) ou les quartiers Nord (4-Saint Martin Est du canal, 5-Maurepas Bellangerais, 6-Jeanne d'Arc; Longchamps; Chardonnet; Beaulieu) ou si vous vous sentez concernés par l'avenir de ces secteurs.

Mercredi 31 mai à 18h
Atelier Concertation Patrimoine - Tiers Nord - Ville de Rennes et Métropole
Archives Municipales - 18 rue Jules Ferry – RENNES



INFORMATIONS UTILES

❖ **Pour contacter les Amis du Patrimoine Rennais :**

Mail : amispatrimoinerenais@gmail.com

Courrier : Les Amis du Patrimoine Rennais – 13 square Lucien Rose – 35000 RENNES

❖ **Pour suivre l'actualité patrimoniale de notre ville :**

Page FACEBOOK

Site internet : www.amispatrimoinerenais.org

Lettre des APR : à retrouver sur notre site